

République Française

Commune de Saint-Priest en Jarez

EXTRAIT

du procès verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal

dans sa séance du 3 mai 2021

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Étaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Étaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - BAUDRY Michèle - SCHERIANI Myriam

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme PAPIN
Mme BAUDRY à M. ZAVROSA

Était secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian SERVANT, Maire :

Approuve le procès-verbal de la précédente réunion.

Administration Générale

- Prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois
- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un parking par le CDAT à la commune
- SIEL-TE : Annule et remplace la délibération n° 21-03-15 en date du 22 mars 2021 relative à des travaux d'éclairage rue de la Piot
- Décide de demander au SIEL-TE d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement d'éclairage public allée Albert Camus et rue Voltaire et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir
- Approuve la cession des parcelles AA 51 et AA 52 à la SCI MAEVA et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les documents nécessaires
- Approuve la reconduction de l'organisation dérogatoire à 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques à la rentrée scolaire 2021 pour une durée de 3 ans

Finances

- Subventions : donne son accord sur la convention financière avec l'association Comité des Œuvres Sociales (COS)
- Se prononce favorablement sur les subventions aux associations – Année 2021
- Approuve la décision modificative n° 1 pour le budget de la Commune – Exercice 2021

Questions diverses

- Examine un certain nombre de questions diverses et renvoie à l'étude des services certains points particuliers

